



MAIRIE
DE

SAINT-JEAN-DU-BRUEL

Nombre de conseillers :

En exercice..... 15
 Quorum..... 8
 Présents..... 13
 Votants..... 14
 Procurations..... 1
 Absent :..... 1

Date de la convocation : 13/04/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX

Le 17 avril à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,
légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,
Sous la présidence de **Monsieur DAUMAS Jean-Michel, maire**

PRÉSENTS : Mesdames CAYSSIALS Naomi, JUANABERRIA Annie-Marie,
MARTIN Kristel, PAUZAT Lauriane, VIALA Clio, Messieurs ANDRÉ Arnaud,
CESBRON Philippe, DAUMAS Jean-Michel, DESAGA Alain, JAMROZ Lionel,
LOFFICIAL Emmanuel, MARTIN Jean-Philippe, QUATREFAGES Damien.

PROCURATIONS : Monsieur PAILLAT Gilles a donné procuration à Monsieur
QUATREFAGES Damien

ABSENTS EXCUSES : Madame DAGUET Isabelle

SECRETARE DE SEANCE : Madame MARTIN Kristel a été désignée pour remplir
ces fonctions quelle a acceptées.

SEANCE N° 5

DELIBERATION N° 15

DESIGNATION DE LA COMMISSION COMMUNALE COMMUNICATION

Vu les élections municipales du 15 et 22 mars 2026,

Considérant qu'il est nécessaire de désigner des représentants de la commission « communication » qui auront en charge la diffusion des différents événements qui se déroulent sur la commune au travers du site internet, blog, page Facebook, mais aussi de bulletins communaux ou d'articles dans les différents organes de presse ;

Pour rappel cette commission est en lien direct avec la commission « Animation Culture Activités Associations Tourisme Évènementiel Ecologie »

Considérant qu'il est nécessaire de nommer un ou plusieurs membres au sein de cette commission ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Décide à 13 voix pour et 1 voix contre

- **DE NOMMER :**

- Kristel MARTIN 7 rue des Égals lotissement le pas du Cayla 12230 SAINT-JEAN-DU-BRUEL
- Naomi CAYSSIALS 1825 route de Nant 12230 SAINT-JEAN-DU-BRUEL
- Lauriane PAUZAT 55 grand rue 12230 SAINT-JEAN-DU-BRUEL

*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé*

*Le secrétaire de séance
Kristel MARTIN*

*Le Maire
Jean-Michel DAUMAS*

Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le 21 AVR. 2026.....
- par publication sur le site internet www.saintjeandubruel.fr le 21 AVR. 2026.....

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecours.fr>.

